

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 9 octobre 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 114 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Catherine CHAZEAU - Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Josiane FOINKINOS représentée par Alain CHOPIN - Vincent GOMEZ représenté par Josette FURACE - Albert GUIGUI représenté par Christyane PAUL - Louisa HAMMOUCHE représentée par Bernard MARTY - Bernard JACQUIER représenté par Michèle EMERY - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Garo HOVSEPIAN - Marc LOPEZ représenté par Hélène ABERT - Christophe MASSE représenté par Janine MARY - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Gérard CHENOZ - Daniel NAVARRO représenté par Emilie DOURNAYAN - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Georges ROSSO représenté par André MOLINO - Roger RUZE représenté par Paule JOUVE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ représentée par Roland MOUREN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Louis BONAN - Dominique DELOURS - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Dominique TIAN.

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DTM 008-449/14/CC

■ Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme "Soutien aux actions de développement des mobilités alternatives", dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial

DEESV 14/12009/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de l'action 24-3 « soutenir les actions de développement des mobilités alternatives » du Plan Climat-Energie Territorial (PCET) voté le 26 octobre 2012 – Marseille Provence Métropole entend promouvoir des actions d'acteurs et partenaires de son territoire dont les enjeux sont conjoints à ceux du volet transport du Plan Climat-Energie Territorial, en termes de réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, de maîtrise et de sobriété énergétique. Ces enjeux concourent également aux objectifs environnementaux du Plan des déplacements urbains 2013-2023 de Marseille Provence Métropole, en termes de développement des modes actifs, de la mobilité alternative, notamment l'électromobilité.

Le montant défini pour cette autorisation de programme a été porté à 250 000 euros. L'accompagnement et l'incitation à fédérer les acteurs du territoire autour de ces politiques, vise à responsabiliser les représentants de tous les secteurs d'activités concernés par la mobilité des personnes, qu'elles soient simples usagers, salariés, étudiants, écoliers, professionnels du transport de marchandises ou de personnes, etc. Cette responsabilisation se traduit par l'initiation de projets innovants, adaptés, complémentaires aux réseaux de transports existants, faisant appel à la mutualisation de moyens et à la fédération de partenaires autour de ces objectifs communs.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération DDIP 001-644/12/CC du 26 octobre 2012 portant approbation du Plan Climat-Energie Territorial de MPM.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est important pour Marseille Provence Métropole de promouvoir les enjeux et objectifs partagés auprès de l'ensemble des partenaires de MPM, des acteurs du territoire, autour de la mobilité et de la maîtrise de l'énergie ;
- Qu'il est nécessaire de fédérer les acteurs du territoire autour des objectifs du Plan Climat-Energie Territorial de Marseille Provence Métropole ;
- Qu'il convient d'affecter une autorisation de programme pour soutenir, notamment, les actions de développement des mobilités alternatives.

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la création de l'opération « Soutien aux actions de développement des mobilités alternatives ».

Article 2 :

Sont approuvées la création et l'affectation d'une autorisation de programme d'un montant de 250 000 euros.

Article 3 :

Les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au Budget Principal de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Sous-Politique : G 610 – Nature 20421 – Fonction 833.

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établit comme suit :

- Année 2014 : 8 000 euros
- Année 2015 : 50 000 euros
- Année 2016 : 100 000 euros
- Année 2017 : 92 000 euros

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Au Transport, à la Mobilité durable
Stationnement

Robert ASSANTE

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement des transports
métropolitains

Dominique TIAN

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER